



L'administrateur civil redoute que la radiation de ces élèves-gendarmes ne représente un danger pour la sécurité et la stabilité du Cameroun.

Le Ministère camerounais de la Défense, a annoncé la semaine passée, la radiation de 1000 élèves des rangs de la gendarmerie nationale pour « faux diplômés ».

Seulement, pour Valère Bessala, administrateur civil, ces élèves radiés des rangs de la gendarmerie pourraient se retrouver au sein des nébuleuses et mettre à mal la stabilité du pays. « *Que représentent 1000 soldats que vous sortez ? Faites très attention ! La section, c'est 22 soldats. C'est ce qu'on donne aux généraux quand ils vont à la retraite. Ensuite, vous avez la compagnie. C'est 100 soldats. Cela veut dire qu'en sortant 1000 éléments des rangs, vous venez de donner à des éventuels putschistes 10 compagnies. Vous venez de leur donner deux bataillons au moins. Parce que le bataillon, c'est 400 à 500 hommes. Vous venez de leur donner une brigade parce que la brigade c'est le sommet de l'unité opérationnelle qui compte 1000 hommes. Vous comprenez que c'est assez dangereux* », explique-il sur Equinoxe du 12 Août 2022..

Et à Valère Bessala de poursuivre: «*Ce sont 1000 préposés soldats qui sont radiés, mais en fait ce sont 1000 éléments qui étaient déjà dans la peau des soldats. En deux mois, vous n'avez pas besoin d'apprendre à tirer. La formation à elle seule d'abord est préparatoire. Le tir n'est*

que généralement un élément dans la formation. Cela veut dire que le moral qu'on vous a donné pendant deux mois, la peur qu'on a chassé en vous, l'esprit civil qu'on a enlevé en vous, vous n'êtes plus un citoyen lambda comme tout le monde. Cela veut dire que tout ce qu'il vous faut seulement c'est qu'on vous apprenne à manier l'arme... une fois qu'ils sont sortis qu'est-ce qu'il reste à faire ? C'est de leur donner des armes et leur apprendre leur maniement».

L'homme politique, guide du parti « Jouvence », préconise plutôt que les fautifs soient reconvertis ou rétrogradés en tenant compte des diplômes à l'origine de leur exclusion. *«Est-ce que c'est cette brutalité qu'on pouvait utiliser pour le faire ? On pouvait les reconvertir, recomposer. C'est-à-dire que s'ils sont entrés avec le BEPC, on pouvait les rétrograder au CEP puisqu'on ne peut pas falsifier ce diplôme ».*
